



COMMISSION DE SUIVI DE SITE EPC France Flines-Lez-Raches

Sous-préfecture de Douai

Date : Le 22 septembre 2022

Collège "Administrations de l'Etat"

Madame MUSA, Secrétaire générale adjointe de la Sous-préfecture de Douai

Madame HAREMZA, BPPAG, Sous-préfecture de Douai

Madame CHAUMETTE, Direction des sécurités, Préfecture du Nord

Monsieur BOIDIN, Direction des sécurités, Préfecture du Nord

Monsieur MALBRANCQ, DDTM 59

Monsieur DELCOURT, Département du Nord

Monsieur TISON, DREAL Hauts-de-France

Monsieur BLERVAQUE, DDSP, CSP Douai

Collège "Exploitant"

Monsieur MESSINA, EPC

Monsieur LOPES, Direction Région Nord-Est, EPC

Monsieur PARA, ingénieur QSE, EPC

Collège "Collectivités"

Madame MORTELETTE, Maire d'Anhiers

Monsieur COPIN, Adjoint au maire de Flines-lez-Raches

Madame DOUKOK, Adjointe au maire de Flines-lez-Raches

Personnes qualifiées

Monsieur NOEL, SDIS 59

Secrétariat de la CSS

Madame BASQUIN, S3PI

La séance est ouverte à 10 heures 05.

I. Introduction du président de la CSS

Un tour de table est réalisé.

Monsieur MESSINA rappelle que le site EPC de Flines-lez-Raches est un lieu de stockage d'explosifs et non de production.

II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement EPC pour l'année 2021 (risques technologiques et risques chroniques)

Monsieur PARA souligne qu'EPC bénéficie de plusieurs certifications : Iso 9001 (qualité), Iso 14001 (protection de l'environnement), Iso 45001, (gestion de la santé et de la sécurité), Iso 22301 (continuité de l'activité) et la certification Qualiopi, reçue en 2021 pour son service formation.

Le dépôt, dirigé par monsieur MESSINA, emploie une assistante remplaçante du chef de dépôt, 6 chauffeurs titulaires et 1 magasinier.

En 2021, 1 272 tonnes d'explosifs ont été vendues et 155 000 kilomètres parcourus par la flotte du site qui est 100 % « ADR », c'est-à-dire admissible au transport des explosifs.

Comme chaque année, une Revue de Direction (RDD) a balayé le bilan SGS (Système de Gestion de la Sécurité), dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Le site a fait l'objet de divers audits et inspections :

- une inspection de la DREAL relative au respect des procédures logistiques du dépôt (pas de non-conformité) ;
- une visite de la DREETS ayant conduit à une remise à jour des plans de prévention ;
- un audit interne QSE ;
- un audit réglementaire transport.

Les vérifications réglementaires ont été réalisées par des organismes agréés dans le respect des calendriers de contrôle. D'autres actions ont été menées dans le domaine de la sécurité : contrôle des équipements du site (détection incendie, installations de télésurveillance, etc.), suivi des EIPS (Eléments Importants pour la Sécurité), analyse du risque foudre et tests mensuels de la sirène du site.

Les formations de l'exercice ont comporté des formations à caractère réglementaire (l'ADR pour le transport des marchandises dangereuses, le CPT pour la mise à feu et la manipulation des explosifs et le CACES), des formations internes (SST, esprit d'équipe, etc.) ainsi que des formations à la sécurité (dont 4 réunions qualité sécurité).

Parmi les autres faits marquants, monsieur PARA signale la mise à jour du DUERP et la réalisation d'un exercice DOI avec utilisation de l'application d'alerte et de gestion de crise Wary Me qui équipe désormais tous les salariés.

EPC se félicite d'une neuvième année sans accident de travail sur le site et de l'absence d'accident ou incident au sens du risque technologique pour 2021.

Deux Remontées d'Informations (RI) ont eu lieu au cours de l'exercice 2021 : l'effraction sans vol d'un camion d'approvisionnement sur une aire d'autoroute et la vitesse excessive d'un camion d'approvisionnement sur la route d'accès.

Des travaux de réfection ont été réalisés sur la route d'accès, en collaboration avec la mairie de Flines-lez-Raches.

Les actions menées dans le cadre du SGS 2021 comprennent aussi l'élaboration d'une étude sismique et le renouvellement de la Garantie Financière EPC France.

II. Questions et échanges

Monsieur TISON s'enquiert de l'avancement du projet de changement de bassin prévu en 2022.

Monsieur MESSINA répond que les commandes étant lancées, la citerne souple de 120 m³ devrait être installée courant octobre ou novembre. Le SDIS, qui a déjà validé son emplacement, sera sollicité pour en faire la réception.

Monsieur PARA rappelle que cette citerne se substituera au bassin de rétention actuel. Elle constituera une solution plus fiable et plus facile d'entretien.

Monsieur TISON précise que l'inspection de la DREAL, qui portait sur le respect des règles de sécurité lors du chargement des camions, a donné lieu à quelques observations sur le système documentaire (amélioration du document), mais pas à des non-conformités.

Monsieur DELCOURT signale qu'en 2023, des travaux de réfection de la chaussée interdiront la traversée du boulevard de Flines-lez-Raches la nuit, entre 20 h à 6 h.

Monsieur MESSINA estime que ces travaux pourraient gêner les camions des unités mobiles de fabrication situés sur le boulevard.

Monsieur DELCOURT propose de se rapprocher de monsieur MESSINA pour trouver une solution.

Monsieur NOEL demande si la sirène du site est secourue.

Monsieur MESSINA répond qu'elle l'est dans la mesure où elle est alimentée par une ligne indépendante du poste général.

Monsieur NOEL demande à la mairie d'Anhiers si son PCS est achevé.

Madame MORLETTE répond par l'affirmative, celui-ci ayant été transmis il y a 1 ou 2 ans.

Monsieur COPIN précise que concernant la mairie de Flines-lez-Raches, une nouvelle version actualisée sera finalisée début octobre.

La séance est levée à 10 heures 55.

Le Président de la CSS

M. Giuseppe Messina



